

GLENDON, UNIVERSITÉ YORK
POUR LES ÉTUDIANT(E)S EN ÉCHANGE (Entrants)
FICHE DESCRIPTIVE 2022 – 2023

1. Renseignements généraux

Nom de l'université	UNIVERSITÉ YORK, GLENDON
Adresse	2275, avenue Bayview Toronto, Ontario, M4N 3M6, Canada
Adresse courriel	exchange@glendon.yorku.ca Tout le monde doit nous contacter sur cette boîte courriel.
Coordinatrice académique	Dr. Sabine Dreher exchange@glendon.yorku.ca
Coordinatrice de support, Programme de mobilité internationale	Eileen Wong exchange@glendon.yorku.ca
Code Erasmus	PIC # 998385014
Site web	http://www.glendon.yorku.ca/relations-internationales/echanges/venir-en-echange-a-glendon/

2. Dates importantes 2022 – 2023

Les étudiants sont invités à consulter ce lien régulièrement. <https://registrar.yorku.ca/enrol/dates/fw21>

	Semestre d'automne (F)	Année académique (Y)	Semestre d'hiver (W)
Début de cours	Sept. 8	Sept. 8	Jan. 10
Semaine de lecture (pas de cours)	Oct. 9-15	Oct. 9-15 Fev. 19-25	Fev. 19-25
Fin des cours	Dec. 7	Dec. 7 April 10	Avril 10
Périodes des examens	Dec. 9-23	Dec. 9-23 Avril 12-29	Avril 12-29

3. Nomination et dossier d'inscription

Nominations	Les nominations se font avant le 15 Mars de chaque année. Il n'y a qu'une période de nomination pour les étudiant(e)s admis(es) aux semestres d'automne et d'hiver. À réception de la nomination, un accusé de réception sera envoyé par courriel.
Dossier d'inscription en ligne	Les étudiant(e)s doivent compléter et soumettre leur avant le 15 Avril. Nous enverrons un lien à chaque étudiant(e) nommé(e) pour qu'il/elle puisse faire sa demande d'inscription en ligne et téléverser tous les documents requis. Nous enverrons les lettres d'acceptation avant la fin mai.

4. Langue et test de langue

Langue requise	Français et/ou anglais.
TOEFL / IELTS ?	Le test du TOEFL / IELTS n'est pas obligatoire.
Test de compétence linguistique	Les étudiant(e)s en échange doivent passer un test d'évaluation linguistique de York avant de choisir les cours donnés dans une langue autre que leur langue maternelle. Un lien du test sera envoyé en juin/juillet par courriel aux candidat(e)s admis(es).

	Ce test évaluera leur niveau d'anglais, de français ou d'espagnol. Si leur résultat est inférieur à L3, les étudiant(e)s entrant(e)s devront suivre des cours de langue seconde en anglais, en français ou en espagnol.
--	---

5. Choix des cours

À titre d'information, voici les étapes de la procédure d'inscription.

Quand s'inscrire dans les cours ?	Qu'ils commencent leur échange en septembre ou en janvier, les étudiant(e)s doivent impérativement s'inscrire dans les cours pendant les mois de juillet et août , afin d'avoir le maximum de choix avant leur arrivée à Glendon. Nous leur enverrons la procédure à suivre après leur admission.
Calendrier des cours	Pour connaître les cours disponibles à Glendon, aller sur : <ol style="list-style-type: none"> 1. https://w2prod.sis.yorku.ca/Apps/WebObjects/cdm 2. Cliquer sur <i>Subject</i> 3. Sélectionner le programme d'études 4. Cliquer sur <i>Search Courses</i>
Est-ce qu'un(e) étudiant(e) peut choisir des cours en dehors de sa majeure ?	Il est important de veiller à ce que les cours choisis soient compatibles avec le programme d'études. Cependant, les étudiant(e)s ont la possibilité de prendre des cours en dehors de leur majeure afin de pouvoir découvrir d'autres domaines.
Est-ce qu'un(e) étudiant(e) peut changer ses cours ?	Les changements de cours sont autorisés, mais sont soumis à l'approbation des départements de l'université d'attache et d'accueil. Certains cours sont sujets à des restrictions (par exemple, des prérequis). Il faut respecter la date limite autorisée pour les changements.
Est-ce qu'un(e) étudiant(e) peut prendre des cours en dehors du campus de Glendon et sur le campus de Keele ?	La majorité des cours doivent être suivis à Glendon. Si un(e) étudiant(e) souhaite suivre un cours sur le campus de Keele, qui abrite nos dix facultés anglophones, ils devront respecter les conditions et processus suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Il/Elle doit atteindre un niveau L3 au test de langue anglaise de l'Université York 2. Il/Elle doit s'assurer que le cours choisi a été validés par son université d'attache 3. Il/Elle doit s'assurer d'avoir les prérequis indiqués dans la description de cours 4. Une demande doit être faite directement au bureau des échanges de Glendon Les étudiant(e)s qui ne suivront pas ce processus n'auront pas leurs contrats d'études signés.

6. Logement et coût de la vie

Logement sur le campus (résidence universitaire)	Nous recevons beaucoup de demandes. Les étudiantes internationales / étudiants internationaux venant étudier dans des programmes pour 3 ou 4 ans sont prioritaires. Nous ne pouvons donc pas garantir forcément aux étudiant(e)s en échange un logement en résidence. Les étudiant(e)s pourront quand même faire une demande en remplissant. Plus de détails seront envoyés. Il est important de noter qu'il n'y a pas d'accès aux cuisines dans les résidences sauf pour des raisons médicales documentées. Si les étudiant(e)s ont des raisons médicales importantes, ils/elles doivent le signaler à Khadija Sheikh, sheikhk@yorku.ca , avant d'obtenir une chambre en résidence.
Logement hors campus	Les étudiant(e)s ont toujours la possibilité de loger hors campus si leurs conditions médicales nécessitent une attention particulière que nous ne pouvons pas offrir. L'Université York a une plateforme pour les personnes souhaitant un logement hors campus. Voici quelques autres sites où se trouvent des annonces. Il faut faire attention aux fraudes et ne pas envoyer d'argent à l'avance. Il est préférable de visiter les lieux avant de confirmer une location. https://www.facebook.com/groups/528810910569208/?fref=nf https://www.kijiji.ca/b-apartments-condos/gta-greater-toronto-area/page-2/c3711700272 https://www.airbnb.ca/

	https://www.realtor.ca/ https://toronto.craigslist.ca/d/apts-housing-for-rent/search/apa https://www.places4students.com/
Dépenses générales	<ul style="list-style-type: none"> • Location d'une chambre à Toronto : environ 1000 \$/mois • Livres et fournitures scolaires : 400 \$ (les coûts varient selon le programme). • Frais divers (alimentation, amusements, transport, etc.) : en moyenne 350 \$/mois. • Abonnement au Club athlétique de Glendon : 20 \$ par an • Forfait téléphonique : <ul style="list-style-type: none"> ■ Voir sur place avec les fournisseurs qui sont Fido, Rogers, Bell, Telus, Freedom mobile (les plans cellulaires sont plus chers qu'en France ■ S'abonner à Free avant de quitter la France • Magasins de manteaux d'hiver : Roots, Canada Goose, Columbia • Photocopies • Résidence à Glendon : prévoir des frais pour les draps, couvertures et un petit réfrigérateur.

7. Assurance médicale obligatoire

Assurance médicale obligatoire – RAMU (UHIP)	<p>Les étudiant(e)s doivent souscrire à l'assurance médicale obligatoire de l'Ontario, RAMU (Régime d'assurance maladie universitaire). Cette inscription est automatique et ils/elles sont couvert(e)s dès leur arrivée à Glendon. Aucune démarche n'est à faire avant leur arrivée.</p> <p>De plus amples renseignements sur la couverture d'assurance médicale sont disponibles sur le site http://uhip.ca/</p> <p>Le coût est d'environ 450 \$/deux semestres et 225 \$/un semestre. (Les montants peuvent être modifiés sans préavis). Pour plus de renseignements, contacter Nadège Lefebvre à nlefebvre@glendon.yorku.ca, bureau C112, pavillon York.</p>
Assurance santé complémentaire – YFS (York Federation of Students)	<p>Cette assurance n'est pas obligatoire pour les étudiant(e)s en échange. Cependant, ceux/celles qui souhaitent y souscrire peuvent faire une demande. Pour plus de renseignements, contacter Nadège Lefebvre à nlefebvre@glendon.yorku.ca, bureau C112, pavillon York.</p>

8. Permis d'études et visa

Plus de conseil: iadvisor@yorku.ca

Permis d'études	<p>L'obtention du permis d'études canadien est obligatoire pour tous les étudiants en échange qui viennent étudier à plein temps <u>pour une durée de plus de 6 mois</u> (hormis ceux qui ont la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente). Les étudiants devront faire leur demande de permis d'études <u>aussitôt qu'ils auront reçu la lettre d'acceptation de l'Université York</u>. Le temps nécessaire pour traiter une demande peut varier selon les pays.</p> <p>Voici les liens pour faire la demande de permis d'études / Site IRCC (Immigration, Réfugiés Citoyenneté Canada) :</p> <p>Étudier au Canada</p> <p>Bureaux des visas à l'étranger : Pays ou territoires et bureaux canadiens des visas correspondants</p>
Passeport	<p>Important : avant de faire une demande de permis d'études, les étudiants doivent s'assurer qu'ils ont un passeport valide au moins 3 mois après la date de la fin de leur programme d'échange. Sinon, tous les documents d'immigration vont expirer au même moment que le passeport.</p>
Visa de Résident Temporaire (VRT)	<p>Les étudiants en provenance de certains pays auront besoin d'obtenir un Visa de Résident Temporaire (VRT). Veuillez consulter le site Web d'IRCC, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour savoir si vous êtes admissible à un VRT - IRCC.</p>

	Lorsque votre permis d'études est approuvé, un visa de résident temporaire vous sera délivré dans votre passeport. Vous recevrez votre permis d'études au port d'entrée à votre arrivée à l'aéroport.
Autorisation de voyage électronique (AVE)	<p>Tous les étrangers dispensés de visa qui voyagent au Canada ou y transitent par voie aérienne doivent présenter une demande d'AVE à l'aide du système électronique avant d'entrer au Canada.</p> <p>Cette exigence ne s'applique pas aux étrangers qui voyagent au Canada ou qui y transitent par voie terrestre, maritime ou ferroviaire.</p> <p>Tous les étrangers originaires d'un pays dispensé de l'obligation de visa doivent obtenir une AVE, sauf les citoyens des États-Unis et certains autres petits groupes.</p> <p>Les étudiants doivent consulter la liste des pays concernés et faire leur demande à AVE – IRCC.</p>

9. Arrivée à l'Université York, campus Glendon

Journée d'orientation	La journée d'orientation est obligatoire pour tous les nouveaux étudiants / toutes les nouvelles étudiantes et se tient chaque année en début septembre ou début janvier. Cette journée leur permet d'obtenir des renseignements importants et de rencontrer le personnel en charge du programme d'échanges à Glendon.
À leur arrivée	<p>Les participant(e)s du programme d'échanges doivent confirmer leur arrivée auprès du programme d'échange de Glendon, avant le 15 Septembre (1^{er} semestre) et 9 Janvier (2^e semestre).</p> <p>Courriel : exchange@glendon.yorku.ca</p>

10. Relevé de notes

Notes finales	<p>Important : Aucun relevé de notes ne sera envoyé à l'université d'attache. C'est aux étudiant(e)s d'en faire la demande en ligne et de le faire envoyer directement à leur université. Il faut indiquer clairement le NOM et l'ADRESSE du destinataire de son université d'origine. Le coût pour chaque demande de relevé de notes est de 15 \$.</p> <p>L'envoi du relevé de notes par courrier postal régulier est sans frais.</p> <p>Chaque année, nous recevons des courriels d'étudiant(e)s en échange dont l'université réclame un relevé de notes alors qu'ils/elles n'en ont jamais fait la demande.</p> <p>Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas faire cette demande à la place des étudiant(e)s.</p> <p>https://registrar.yorku.ca/transcripts transcpt@yorku.ca</p>
----------------------	--